

« Langues d'écriture », conférence prononcée à la salle Clemenceau du Palais du Luxembourg à Paris, le 28 octobre 2006.

Langues d'écriture

L'entrée en écriture est entrée en langue.

Un écrivain élabore son outil d'expression et de communication en fonction d'une langue de base « choisie » et dans les sens et sonorités des autres langues en sa possession, celle(s) de l'enfance ou celles acquises ultérieurement. Dans le monde actuel, rares sont ceux qui écrivent dans le monolinguisme car même les langues que nous côtoyons, sans les maîtriser, frémissent à l'horizon des musiques et des rythmes des écritures.

Ces derniers mois, - dans la mouvance de *Francoffonies ! Le festival francophone en France* -, nombreux ont été les témoignages d'écrivains qui créent dans le plurilinguisme avec comme socle, le français. C'est à eux que je m'intéresserai en essayant de comprendre, en lisant ce qu'ils en disent dans des textes brefs parus dans la presse, le processus qui s'enclenche d'un outil linguistique dominant à l'émergence d'une langue d'écriture.

Opération magique quand on y songe, un peu vertigineuse et qui apparaît dans toute sa complexité chez ces écrivains-là parce qu'ils sont dans une conquête de langue insolite car non attendue. Ils se situent hors de la norme qui voudrait qu'un écrivain soit « lié » à « sa » langue maternelle. En réalité, ils ne font peut-être que rendre plus visible la transformation de la langue commune dans toute création littéraire.

Aussi, si l'on veut réfléchir à l'infinité des langues d'écriture puisqu'il y en a autant que d'écrivains, il est sécurisant de commencer par rationaliser l'histoire avec le français de chaque créateur. Cela constitue des balises pour entrer un peu armé dans la singularité de chaque apport spécifique.

Et il faut commencer l'enquête, en quelque sorte, car tout lecteur critique est un peu enquêteur, par *l'histoire personnelle et collective* de l'écrivain qu'on étudie. Que représente le français dans son espace géographique et historique d'origine ? Que représente-t-il dans son parcours personnel ?

Vassilis Alexakis, avec l'humour qui le caractérise, commence par donner toutes sortes de mauvaises raisons de son écriture en français. Puis, il précise :

« Le coup d'Etat des colonels en avril 1967 a bousculé le cours de mon existence. Je me suis installé à Paris fin 1968. C'est donc en français que j'ai fait mes débuts dans le journalisme, puis dans la littérature. Je me suis vivement reproché par la suite de m'être éloigné de la Grèce à une époque où elle avait besoin qu'on se souvienne d'elle.

Un jour, boulevard des Capucines, j'ai eu le vertige. Je me suis rendu compte subitement que mon pays était totalement absent de mes livres en français ».

L'exil a déterminé un « choix » auquel est progressivement acculé Nedim Gürsel qui rappelle, pour sa part, la solitude de l'écriture quel que soit le lieu où l'on réside. Lui-même habite Paris depuis vingt-cinq ans :

« A vrai dire je n'habite pas une ville ni un pays, mais deux langues. Ou plutôt, je peux dire à présent, ayant derrière moi un certain nombre de livres écrits en turc et quelques-uns en français, que je me retrouve entre deux langues, comme on peut être assis entre deux chaises. Cette double

appartenance n'est pas facile à vivre. Et je me demande parfois si l'on peut vraiment la surmonter, c'est-à-dire exister à la fois dans deux univers linguistiques radicalement différents ».

Pour lui, écrire dans sa langue maternelle est une manière de se rassurer et cela d'autant plus qu'il est exilé. Pourtant à force de côtoyer l'autre langue, la langue première est « envahie », le français vient bousculer son turc, « commence à structurer (ses) phrases, (bouleverse) sa syntaxe ». « Je pourrais dire, poursuit-il, que ma langue maternelle est devenue une obsession pour moi et le français un devoir ». Il prend conscience aussi, dans la mesure où son père était professeur de français, qu'en écrivant en français des essais sur la littérature turque, il écrit, en quelque sorte, « en langue paternelle ».

Cette idée de « langue paternelle », c'est-à-dire apprise avec le père pédagogue, est avancée également par Maïssa Bey :

« J'écris dans la langue que mon père m'a apprise. Mon père assis à son bureau. Ses cahiers. Ses registres d'instituteur. Son écriture soignée. Ses phrases écrites au tableau et que j'ai très vite su déchiffrer. Première langue lue (...) J'écris dans la langue que m'a léguée mon père (...) Langue-legs.

Je suis dans la posture de ceux qui ont pénétré un jour dans un lieu dont les portes étaient ouvertes, puis s'y sont installés, définitivement.

Langue-lieu.

Lieu-langue de l'autre, maintenant mienne puisque m'ayant été inoculée, infusée. Lieu investi. Occupé. Définitivement ».

Un père, enseignant le français en Turquie ou en Algérie, ce n'est pas exactement la même chose pour mesurer les tensions d'un parcours linguistique d'écrivain. Lorsque c'est la langue de l'ancien colonisateur, comme c'est le cas de nombreux écrivains francophones, son usage a un autre poids et l'écrivain peut revendiquer avec humour ce « legs » et exhiber des filiations littéraires nouvelles. Ainsi Abdourahman A. Waberi décline les raisons de son usage littéraire du français :

« J'écris en français parce que je n'ai pas d'autre langue d'écriture.
J'écris en français parce qu'il faut rendre à Césaire ce qui lui revient.
J'écris en français parce que tout écrivain habite la langue qui s'est imposée à lui (...)
J'écris en français parce que je suis un pur produit postcolonial.
J'écris en français parce que je suis djiboutien. (...)
J'écris en français parce que j'ai un complexe de Dib
(...) J'écris en français pour réitérer la célèbre formule de Beckett : "Bon qu'à ça !" »

Ce détour indispensable par l'histoire du français dans chaque parcours individuel oblige à toucher du doigt, alors, *les apprentissages* des écrivains. En règle générale, ils n'aiment pas parler de l'apprentissage de la langue, du b-a-ba, comme si l'écriture les avait à jamais éloignés de ces balbutiements.

Apprentissages premiers, comme le fait Maïssa Bey dans le texte que nous venons de citer et que l'on pourrait enrichir par d'autres textes de la romancière algérienne sur l'apprentissage plus élaborée de la lecture et des références littéraires.

C'est ce que sonde Lyonel Trouillot qui, après avoir clairement précisé que la langue qu'il écrit n'est pas celle qu'il parle, poursuit :

« Celle que j'écris est autre. Comme elle n'a point de centre, elle n'est pas régionale. La langue que j'écris a une seule exigence pour se savoir française, sa grammaire s'invente dans une grammaire de base. Pour le reste, elle est fidèle à tous les repères d'écriture, de Villon à Sembène

Ousmane, de Zola à Kateb Yacine. C'est une langue qui a beaucoup lu, des littératures francophones à celles venues d'autres langues, en bateau, par la traduction. Si elle dialogue, c'est plus avec des écritures. Toujours individuelles. Toujours projetées dans un ailleurs. Elle n'est le parler quotidien de nulle part. (...)

Elle s'écrit dans ces structures de base qu'on a appelées la langue française, les yeux ouverts sur le réel haïtien d'abord (la thématique n'est pas une langue), l'ailleurs ensuite. Les yeux ouverts aussi sur sa non-existence hors du texte qui l'invente ».

Comme apprentissages seconds aussi, pour ceux qui ont été par des voies différentes de celles de l'école coloniale ou héritière d'elle, et, souvent à l'âge, adulte vers cette langue-là plutôt que vers une autre.

Brina Svit raconte :

« J'ai commencé à apprendre le français au lycée, à Ljubljana. Mais c'est en jouant dans la troupe de théâtre de ce même lycée, dirigée par une certaine madame Saje, que j'ai commencé à aimer cette langue (...) Tous les ans, elle choisissait une pièce du répertoire français qu'elle nous faisait répéter ensuite pendant toute l'année. (...) Le but principal de cette entreprise était surtout pédagogique et linguistique : à la fin de l'année scolaire, on connaissait la pièce par cœur, avec toutes les structures grammaticales, les expressions idiomatiques, le vocabulaire... »

Wei-Wei a une autre expérience : l'obligation où elle a été, en Chine, de suivre des études qu'elle ne souhaitait pas faire, celles d'interprète. Et elle décrit bien ce premier corps à corps avec la langue pour l'apprendre et la maîtriser – comme l'a fait plus longuement Chahdortt Djavann dans son roman, *Comment peut-on être français ?* :

« Je commençais à trouver très intéressantes les différences entre le français, langue alphabétique formée pour l'oreille, et la mienne, monosyllabique et idéographique, combinée pour la vue, lorsqu'un de mes professeurs me fit une terrible révélation : je ne pourrais jamais parler le français (si je ne lisais pas) des auteurs français. (...) Je déchiffrais, mot à mot, avec une lenteur douloureuse. Mon vocabulaire extrêmement limité n'était pas le seul obstacle. Les grandes difficultés résidaient dans la tournure des phrases, dans les styles variés et complexes, dans la façon de voir les choses, dans la manière d'exprimer les émotions et de dépeindre les états d'âme, qui m'étaient totalement étrangers ».

Peu à peu elle conquiert cette maîtrise et l'aventure ne s'est plus arrêtée jusqu'au choix d'écrire son premier récit en français en 1990.

Cet apprentissage linguistique d'une autre langue que la langue maternelle, dans la contrainte ou dans la liberté, n'est pas suffisant pour saisir les dispositions mentales vis-à-vis des langues d'un écrivain. Il est important aussi de *savoir de quel horizon linguistique il vient*, si sa langue est une langue « mineure » et isolée qu'il craint de trahir s'il l'abandonne ou si sa langue est une langue parmi d'autres dans l'univers où il a grandi et où il s'est fait : étude, donc, de son environnement linguistique. A-t-il grandi dans un espace monolingue, bilingue, plurilingue ? Son rapport à la langue française sera-t-il un duel langue d'origine/langue acquise ou un élargissement (enrichissement) de son potentiel linguistique ?

Comme le remarque Nimrod, « un pays monolingue comme la France s'accommode mal du commerce des langues ». A l'opposé, au Tchad, les locuteurs ont une conscience évidente et forte du plurilinguisme :

« Le français n'est qu'un idiome de plus dans notre Babel (...) Longtemps, on nous a infantilisés avec la question de la langue maternelle. Comme si écrire consistait pour nous à sucer

les seins d'une Marianne d'emprunt, nous qui, dès l'abord des langues – du babillage à l'apprentissage méthodique -, avons bu à plus d'une paire de mamelles à la fois... Ce n'est donc pas en termes de « langue maternelle » qu'il faut interroger notre expérience. Très tôt, nous avons su rompre le sortilège de notre berceau en cédant au charme des berceuses que portaient à nos oreilles des paroles et des hommes de divers terroirs (...) Ecrire, c'est exactement cela : non pas être maternel, mais devenir pour soi-même la mère de sa propre langue ».

D'autres, au contraire, ressentent comme un danger l'abandon de la langue première au profit du français. Brina Svit, citée précédemment, rappelle sa venue en France à l'âge de 24 ans :

« Mais pendant longtemps, j'ai été bien plus préoccupée par mon slovène que par mon français. J'ai appris le slovène à mes deux enfants (...) Et puis j'ai continué à écrire dans ma langue maternelle (...) Mais paradoxalement, c'est en France que j'ai affirmé mon slovène, ou encore mieux : c'est le français qui a discipliné mon slovène, lui a donné une certaine rigueur qu'il ne possède pas naturellement. Bien que toujours attirée par les écrivains qui ont changé de langue – Cioran, Beckett, Nabokov, Kundera -, j'ai longtemps été persuadée que ce n'était pas pour moi. Quand on appartient à un petit peuple de deux millions d'habitants dont l'identité a toujours été liée à sa langue, on se sent traître, ne serait-ce qu'à l'idée de la quitter (...) Alors, pourquoi le faire ? Parce que j'aurais enfin compris que tout écrivain écrit aussi contre les siens, qu'il est en dehors, qu'il est extracommunautaire, comme je l'ai écrit dans *Moreno*.

En tout cas, je l'ai fait (...) Les mots ne résonnent pas à la même place de mon corps et de ma mémoire. Rien n'est stable sous mes pieds. Je suis tout simplement plus fragile en français (...) Je suis devenue un auteur bilingue. Je traduis mes livres français en slovène, ou, plutôt, je les réécris. Je dirais même que je leur donne une deuxième chance ».

Ces balises – historiques, linguistiques, de contextualisation, d'apprentissage et de maîtrise - sont nécessaires, éclairantes mais ne résolvent pas toutes les questions qu'un critique littéraire se pose face au texte. Comme des fusées dans la nuit, elles inondent le paysage de lumière, de courts instants. Puis tout s'obscurcit à nouveau et il faut alors affronter la nuit d'une écriture, ses résistances et ses beautés.

Car aucun écrivain ne peut choisir une langue d'écriture - qu'il « travaille » au plus profond avec sa propre histoire -, à son corps défendant. Il ne peut ***devenir écrivain dans cette langue qu'à son corps consentant***, en dotant cette langue qu'il invente autant qu'il en hérite, de ses conditionnements distancés et de ses désirs.

Tous les écrivains le disent. Certaines de nos citations précédentes le rappelaient déjà. Pour terminer et ouvrir au travail du critique-lecteur, sur le texte de création même, les propos de trois écrivains bilingues et/ou francophones nous guideront.

Eduardo Manet, avant de répondre à la question, « Quel français écrivez-vous ? » retrace son parcours a-typique et répond :

« Je dirais que j'essaie d'écrire un français clair, tout imprégné de modestie. Le français n'est pas ma langue maternelle ; c'est ma langue d'accueil. On n'entre pas chez quelqu'un qui vous invite au pas de charge, en claquant les portes, en donnant des ordres. Un français (...) qui laisse apparaître (...) des tonalités inconnues, des musiques lointaines, d'autres paysages. Le choix des mots, le rythme de la phrase, un chant qui n'appartient qu'à soi et remonte à ses origines, peut-être.

(...) Peut-on écrire comme on parle, avec un accent étranger ? Je crois que oui (...) J'écris un français venu d'ailleurs ».

Quant à Ying Chen, après s'être attardée sur sa hasardeuse rencontre avec la langue française, elle redit son credo d'écrivain, au-delà de « la » langue choisie :

« Pour celui qui écrit dans une langue en particulier, cette langue est aussi un espace intérieur. Elle devient l'air qu'on respire, la source à laquelle on boit, l'habit qu'on porte, la maison qu'on habite. Cette langue n'est pas un but, ni un moyen, ni une solution, elle est la vie elle-même. Elle est là, devant nous et en nous, on ne se demande pas pourquoi, comme on ne se demande pas pourquoi telle ou telle chose nous arrive dans la vie ».

Ananda Devi lui fait tout à fait écho, en affirmant :

« On ne choisit pas sa langue. C'est elle qui vient nous habiter. Et, une fois dans cette demeure, elle brille doucement et brûle lentement, feu sacré dont nous serons les éternels voleurs ».

REFERENCES

* *Libération*, Supplément au n°7730, Jeudi 16 mars 2006, Dossier « Francophonie. Ma langue vivante », 71 pages.

- Vassilis Alexakis (Grèce, 1943), « Une langue pour rire et une langue pour pleurer », p.17.
- Ying Chen (Chine, 1961), « La maison qu'on habite », p.13.
- Ananda Devi (Maurice, 1957), « Va chercher la plume », p.12.
- Chahdortt Djavann (Iran, 1967), *Comment peut-on être français ?*, Flammarion, 2006.
- Nimrod (Tchad, 1959), « Un idiome de plus dans notre Babel », p.17.
- Brina Svit (Slovénie, 1954), « Parce que tout écrivain écrit aussi contre les siens », p.11.
- Abdourahman A. Waberi (Djibouti, 1965), « Parce que je suis un pur produit postcolonial », p.7.
- Wei Wei (Chine, 1957), « Du mariage arrangé à l'amour », p.32.

**Le Monde*, Vendredi 17 mars 2006, Spécial Salon du livre – « Quel français écrivez-vous ? », p.2-3.

- Maïssa Bey (Algérie, 1950), « Langue-legs, langue-lieu ».
- Nedim Gürsel (Turquie, 1951), « Entre deux langues ».
- Eduardo Manet (Cuba, 1933), « Une histoire d'amour ».
- Lyonel Trouillot (Haïti, 1956), « Projetée vers l'ailleurs ».

* Pour toutes ces questions, cf. *Convergences francophones*, textes présentés et réunis par C. Chaulet Achour, Centre de Recherche Textes et Francophonies, Université de Cergy-Pontoise, CRTF et Encrage édition, Amiens – Diffusion les Belles Lettres, septembre 2006, 188 p.